

Le baromètre de la finance solidaire

Édition 2013-2014

Que ce soit dans le logement ou l'insertion par l'activité économique en France et dans les pays en développement, la plupart des projets ne perdent pas de vue les exigences environnementales

Avec



Les entreprises solidaires cultivent aussi leur fibre « écolo »

A 61 ans, Karol Sachs n'est pas le plus mal placé pour décrypter les évolutions de la finance solidaire. Alors qu'il venait de rejoindre le Crédit Coopératif, il a créé en 1983, en partenariat avec le CCFD, le premier produit bancaire d'épargne solidaire de France. Baptisé Faim et Développement, ce Fonds Commun de Placement - qui arrive aujourd'hui parmi les premiers dans les classements d'encours - a permis de distribuer 25 millions d'euros de dons, en trente ans d'existence, pour soutenir des projets de développement dans les pays du Sud.

Le regard pétillant derrière ses grosses lunettes carrées, Karol Sachs confie aujourd'hui que s'il devait créer un nouveau produit, « ce serait pour s'occuper du climat ». Le climat ? « Bien sûr, affirme-t-il. La raréfaction des ressources doit être vue comme une formidable opportunité pour doper la croissance économique et l'aide aux populations en difficulté. »

Cette conviction est largement partagée dans le secteur de la finance solidaire. Ces placements, accessibles à tous les épargnants (*lire plus loin*), financent des activités à forte utilité sociale dans trois grands domaines : l'insertion par l'activité économique en France et dans les pays en développement, le logement en faveur des populations défavorisées et l'environnement. Avec, dans la majorité des cas, une sérieuse prise en compte des enjeux environnementaux. « Les acteurs de la finance solidaire ont toujours joué un rôle précurseur, souligne Sophie des Mazery, directrice de Finansol. Certains ont compris dès le début de leur projet qu'ils avaient tout intérêt à rendre leur démarche compatible avec les exigences environnementales... »

C'est le cas de la coopérative Enercoop financée par La Nef et Garrigue. Créée dès 2005, un an après l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, cette structure s'est donné pour mission de « lutter contre le dérèglement climatique et (de) faire face à la raréfaction des ressources fossiles ». Aujourd'hui encore, elle est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner directement - et à 100 % - auprès de producteurs d'énergie ●●●



Enercoop, qui s'approvisionne à 100 % auprès de producteurs d'énergie renouvelable (ici au salon Écobat 2010), s'est donné pour mission de «lutter contre le réchauffement climatique et (de) faire face à la raréfaction des ressources fossiles».

ÉDITORIAL

FRANÇOIS DE WITT
Président de Finansol



Choc de solidarité

Il y a tout juste trente ans qu'est née la finance solidaire, avec le lancement par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (le CCFD) du fonds Faim et Développement, destiné à apporter des capitaux aux institutions de microcrédit et aux entreprises naissantes des pays émergents. Que de chemin par-

DOMINIQUE GREINER
Rédacteur en chef à La Croix

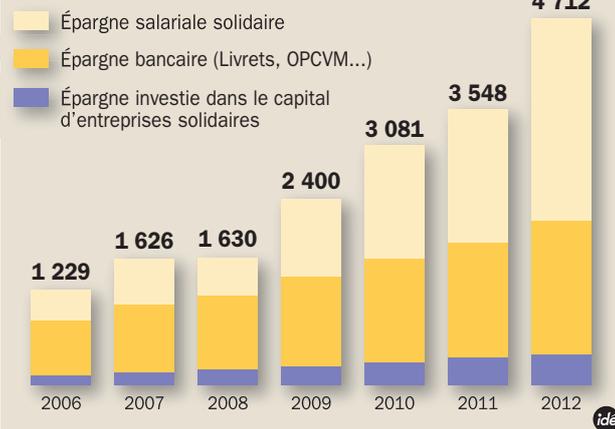


couru au cours de ces trois décennies ! Confidentielle pendant près de vingt ans, la finance solidaire occupe désormais une place, certes encore réduite, mais non moins réelle, dans le financement d'activités vitales pour notre avenir, car à fort impact social et environnemental. La future loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire est susceptible de provoquer un « choc de solidarité », en

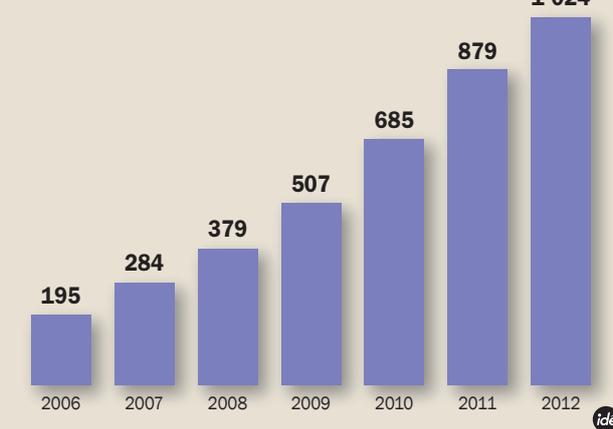
accroissant de manière significative la visibilité d'un secteur clairement dynamique de notre économie, au moment même où sa croissance marque le pas. Encore est-il nécessaire que l'originalité des initiatives solidaires reste lisible et que l'« épargne du cœur » continue à bénéficier en priorité aux personnes en situation de précarité, avec le soutien législatif et fiscal indispensable pour atteindre un jour le fameux seuil du « 1 % solidaire », celui que les adhérents de Finansol ont fixé comme objectif au patrimoine financier des Français.

L'encours de l'épargne solidaire

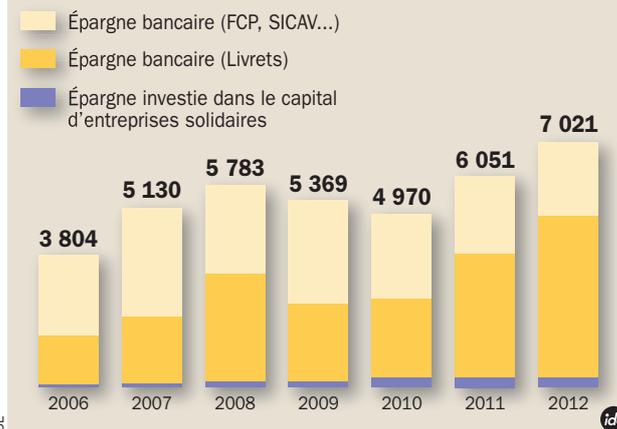
Au 31/12, en millions d'euros

**Le financement solidaire**

Au 31/12, en millions d'euros

**Les dons issus des produits de partage**

En milliers d'euros



En 2012, l'intérêt des Français pour les produits d'épargne solidaire ne s'est pas démenti avec un encours record de 4,71 milliards d'euros, en hausse de 32,9 % sur un an. L'épargne salariale contribue grandement à ces excellents résultats, son encours ayant progressé de plus de 50 % et s'élevant désormais à 2,6 milliards d'euros (source A.F.G.). L'épargne bancaire affiche une croissance de 16 %, portée par des conditions de marché favorables, tandis que la souscription d'actions au capital d'entreprises solidaires poursuit son développement en cumulant près de 400 millions d'euros d'encours (+ 14,1 %).

L'encours du financement solidaire, en 2012, dépasse pour la première fois le cap du milliard d'euros atteignant 1,024 milliard d'euros (+ 16,5 %). Si les projets qui ont pu s'appuyer sur ces ressources pour se créer ou se développer sont de nature très diverse, ils défendent tous une vision de la solidarité via l'activité économique. Cette solidarité s'exprime vis-à-vis de personnes vulnérables en France (insertion par l'emploi, logement très social...) et à l'étranger (soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement). Elle s'exprime également vis-à-vis des générations futures, la finance solidaire soutenant une part importante d'activités écologiques.

Les associations bénéficiaires de produits de partage ont reçu plus de 7,02 millions d'euros de dons, en 2012. Ce montant, le plus haut jamais atteint, a progressé pour la seconde année consécutive (+ 16,2 %). La hausse des taux d'intérêt a pleinement bénéficié aux livrets de partage qui ont permis de verser via ce support plus de 4,6 millions d'euros de dons aux différents bénéficiaires, dont 3,3 millions d'euros pour le seul Livret Agir du Crédit Coopératif. Habitat et Humanisme, le CCFD-Terre Solidaire et Terre et Humanisme restent les trois premières associations bénéficiaires, en cumulant 39 % des dons reçus.

► Les entreprises solidaires cultivent aussi leur fibre « écolo »

(Suite de la page 1.)

●●● renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et biogaz). Avec succès puisque la coopérative compte plus de 15 000 consommateurs. Autre exemple d'entreprise engagée dans la transition énergétique : Sinéo qui depuis 2004 propose un service de nettoyage de voiture sans eau et uniquement avec des produits 100 % naturels et biodégradables. Une technique qui permettrait d'économiser environ 100 litres d'eau à chaque voiture nettoyée.

Dans le domaine du logement aussi, les projets soutenus par l'épargne solidaire prennent en compte leur impact sur l'environnement. Un des objectifs est de lutter contre la précarité énergétique. C'est le cas du groupe Chênelet ou de Tell'CoBois, une structure créée en 2007 qui construit des maisons à faible consommation

d'énergie, avec des matériaux écologiques, ou encore de Solidarités Nouvelles pour le Logement, qui a fait de cette exigence l'une des pierres angulaires de ses pratiques. « Les loyers bénéficient de l'aide personnalisée au logement, mais pas les charges, explique Bernard Devert, président d'Habitat et Humanisme. Or, l'énergie pèse de plus en plus lourd dans les dépenses des personnes en difficulté. C'est pourquoi on construit ou rénove systématiquement suivant les normes "bâtiment basse consommation". »

La dimension environnementale n'est pas non plus absente d'un nombre croissant de projets de solidarité avec les pays du Sud. Au Sénégal, Kayer s'est spécialisée, avec le soutien de la SIDI, dans l'installation d'unités de production d'énergie solaire. De la petite lanterne individuelle

Au Sénégal, Kayer s'est spécialisée, avec le soutien de la SIDI, dans l'installation d'unités de production d'énergie solaire.



MÉLANIE-JANE FREY

Des salariés au Jardin de Cocagne de Blois (Loir-et-Cher). Créés dès 1991, les Jardins de Cocagne sont un réseau qui concilie exigence environnementale et soutien aux populations éloignées de l'emploi.

à la mini-centrale photovoltaïque, elle équipe des entreprises ou des familles vivant en milieu rural. Au Paraguay, la coopérative Manduvira, a aussi fait de la protection de l'environnement l'une de ses priorités. Les 1 700 petits paysans qui la composent cultivent toute leur production en bio. Et fin 2011, elle a obtenu des fonds, notamment d'Oikocredit, afin de construire une usine de production de sucre de canne biologique à très faible impact environnemental, sans rejets nocifs et autosuffisante en énergie.

L'insertion par l'activité économique n'est pas en reste. Depuis longtemps, le recyclage constitue l'un des poumons du secteur, comme le montrent les exemples de La Varappe, une entreprise d'insertion très investie dans la valorisation des déchets et la production d'énergie nouvelle avec des salariés en insertion, et de Vitamine T (voir page 4).

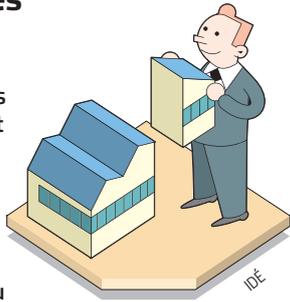
Sur un autre modèle, les Jardins de Cocagne, financés par la SIFA et La Nef, parviennent aussi à concilier exigence environnementale et soutien aux popu-

lations éloignées de l'emploi. Créé dès 1991, bien avant la première AMAP et l'émergence de l'agriculture biologique, ce réseau associatif produit et distribue des légumes biologiques à des adhérents-consommateurs. Les 120 jardins répartis dans toute la France emploient 4 000 jardiniers en insertion et comptent 20 000 familles adhérentes. Et avec une surface totale d'environ 360 hectares, ils figurent parmi les premiers maraîchers bio de France.

SÉVERIN HUSSON

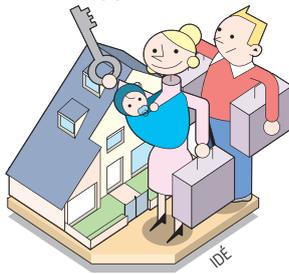
12 000 entreprises soutenues

En 2012, les financements solidaires ont soutenu plus de 12 000 entreprises en France, permettant la création ou la consolidation de plus de 36 000 emplois. Près de 20 000 d'entre eux concernent des personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi (création et développement de plus de 10 000 micro-entreprises, notamment dans des zones urbaines en difficulté et/ou par des personnes bénéficiaires de minima sociaux, création ou consolidation de plus de 4 500 postes en insertion - cf. Vitamine T, p. 4). Pour le reste de ces emplois, il s'agit de postes plus « classiques » créés ou consolidés dans des entreprises dont l'activité répond à une problématique sociale ou environnementale.



4 400 personnes logées

En 2012, les acteurs de l'accès au logement bénéficiant de l'épargne solidaire ont logé plus de 4 400 nouvelles personnes. En situation de précarité, elles ont ainsi pu accéder à un logement décent à des conditions favorables et bénéficier d'un accompagnement social avec pour objectif, à moyen terme, de retrouver un logement dans le parc HLM ou privé. Au-delà de ces 4 400 nouveaux bénéficiaires, les entreprises solidaires du logement géraient en 2012 un parc de près de 7 000 logements. Afin de limiter la facture énergétique, ces entreprises développent des démarches de réhabilitation de leur parc et d'éco-construction (à l'image d'Habitats Solidaires, p. 4).



Approvisionnement de 4 000 ménages en électricité renouvelable

Les installations de production d'énergie renouvelable financées en 2012 grâce à l'épargne solidaire ont permis la production de 12,4 MWh/an, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de plus de 4 000 ménages. Ces financements sont très majoritairement orientés vers les énergies solaire et éolienne. Par ailleurs, la finance solidaire a également soutenu le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement (plus de 60 nouvelles exploitations financées) ainsi que de la filière bio.



Plus de 20 millions de bénéficiaires dans les pays en développement

Les financements solidaires orientés vers l'international ont permis de soutenir près d'un millier d'Institutions de microfinance dans le monde. Elles soutiennent par le microcrédit la création et la croissance d'entreprises dans les pays en développement. En 2012, plus de 20 millions de personnes (dont une large proportion de femmes) ont ainsi eu accès à un prêt leur permettant de développer leur activité. Les financements solidaires permettent aussi le développement, dans ces pays, d'entreprises dont l'activité répond directement à une problématique sociale ou environnementale (cf. l'exemple de Kayer p. 2).



Ce fonds d'investissement, qui a levé 2,7 millions d'euros, finance une vingtaine de projets de production d'énergies renouvelables

Energie Partagée associe épargne locale et financements solidaires

La « transition énergétique » ? Le concept n'est finalement pas si difficile à saisir et à Bourguébus, Garcelles et Saint-Aignan, ce sont les enfants qui en parlent le mieux. Situés au sud de Caen, les écoles de ces trois communes du Calvados viennent en effet d'être équipées de panneaux photovoltaïques, qui captent l'énergie du soleil pour produire de l'électricité et la revendre à EDF.

À l'origine de cette initiative inédite, se trouve Plaine Sud Énergies, une coopérative d'intérêt collectif (SCIC), créée à l'initiative de la communauté de communes Plaine Sud de Caen et de l'Association régionale pour le développement de l'économie solidaire. « Dès le départ, nous avons tenu à sensibiliser les enfants au projet, explique Patricia Oury, une des quatre cogérantes de la SCIC. Les enfants ont par exemple joué les détectives urbains pour découvrir comment une ville est alimentée en électricité. Mais à travers les jeunes, nous voulons aussi montrer aux parents et aux habitants qu'il est possible d'agir localement sur un projet d'énergie renouvelable. »

Pour constituer ses 20 000 € de capital, Plaine Sud Énergies a fait appel à l'épargne locale, collectée auprès d'une vingtaine d'habitants, et à l'épargne solidaire mobilisée par Énergie Partagée Investissement. Une formule qui constitue l'une

des marques de fabrique de ce fonds d'investissement, créé en 2010 par des acteurs de l'économie solidaire comme Enercoop, la Nef ou le Comité de liaison des énergies renouvelables.

« Les constructions d'éoliennes ou de microcentrales hydroélectriques mettent longtemps à mûrir et les besoins d'investissements sont très importants, souligne Joël Lebossé, un des fondateurs d'Énergie Partagée. En associant mobilisation d'épargne locale et financements solidaires, nous donnons du temps à ces projets et permettons aux citoyens d'en garder le contrôle, sans être nous-mêmes majoritaires. »

Énergie Partagée Investissement a déjà levé 2,7 millions d'euros auprès de 2 200 actionnaires. Un souscripteur sur cinq a sélectionné un projet particulier. « Avec ce fléchage, chacun sait combien de kilowattheures ses euros ont permis de produire », poursuit Joël Lebossé. Une vingtaine de projets sont déjà en cours, dont l'ambitieux projet d'éoliennes en Pays de Vilaine ou la Biocoop du Mantois. Fort de ces succès, le fonds a lancé un nouvel appel à l'épargne de 3 millions d'euros, ouvert jusqu'en octobre prochain. Et a constaté que les mentalités évoluent : chaque installation en énergies renouvelables entraîne des baisses de consommation d'électricité.

ÉRIC LARPIN

ENTRETIEN FRANÇOIS DE WITT, président de Finansol
De multiples voies restent à explorer pour aider cette épargne à changer d'échelle

« Pour atteindre le 1% solidaire »

Où se situe le principal potentiel de croissance de l'épargne solidaire ?
François de Witt : Il passe par les fonds dits « 90/10 », prudents parce qu'investis au maximum à 10 % dans des activités solidaires. Deux pistes de développement se dégagent. La première concerne l'assurance-vie solidaire. En mai, une initiative spectaculaire a été annoncée par Predica, filiale du groupe Crédit Agricole Assurances. D'autres établissements devraient suivre. Cette piste est extrêmement prometteuse car l'assurance-vie représente 40 % du patrimoine financier des Français. Une seconde voie est à chercher du côté des sociétés civiles de placement immobilier. On pourrait en imaginer une version solidaire, avec 10 % des fonds placés dans des structures comme Habitat et Humanisme ou Solidarités Nouvelles pour le Logement. Cette poche est moins profonde, 30 milliards d'euros d'encours, mais elle se développe bien.

Quelles sont les opportunités concernant l'investissement en direct chez les entreprises solidaires ?

F. de W. : Il s'agit, cette fois, d'investissement à 100 % solidaire. Sur ce secteur, le crowdfunding ou finance participative est l'outil qui se développe vite. Pour des montants relativement modestes, on peut investir dans Babyloan, SPEAR et bientôt dans d'autres sites Internet solidaires qui vont se créer. L'engouement est énorme, mais il faut lui trouver un cadre juridique adapté et protecteur pour les épargnants. La ré-

flexion est en cours. D'autres produits apparaissent aussi, mais ils s'adressent principalement à des investissements institutionnels ou indirectement à l'épargne salariale. Je pense au Comptoir de l'innovation ou aux Fonds d'entrepreneuriat social européens, qui seront ouverts à partir du 22 juillet.

Qu'en est-il pour les livrets solidaires ?

F. de W. : Il serait astucieux de créer des livrets verts. Le principe en serait le suivant : le titulaire du livret accepte une rémunération moindre de son épargne, ce qui permettrait à la banque d'accorder des prêts avantageux à des particuliers désireux de s'équiper, par exemple, en pompes à chaleur ou en panneaux solaires. Les Banques Populaires ont déjà mis en place ce système avec succès. Mais pour l'étendre, il faut que l'État accepte de défiscaliser ces produits.

L'an dernier, vous vous êtes fixé l'objectif de faire grimper les finances solidaires à hauteur de 1 % du patrimoine financier des Français. À quelle échéance est-ce possible ?

F. de W. : Cet objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de multiplier l'encours par plus de dix. L'an dernier, j'avais estimé le temps nécessaire à quinze ou dix-sept ans mais la progression des derniers chiffres montre qu'on pourrait y arriver plus vite, peut-être douze à quinze ans. Autant dire que c'est à notre portée.

En recyclant des appareils électroménagers, cette entreprise crée les matières premières de demain. Elle fait partie du groupe d'insertion Vitamine T, dont le respect de l'environnement est l'une des priorités

Dans le Nord, Envie 2e conjugue insertion et démarche environnementale

LILLE (Nord)

De notre correspondante régionale

A perte de vue, d'énormes caisses regorgeant d'écrans d'ordinateur, de portes de frigos et autres déchets en tous genres. Le long d'une chaîne de démantèlement, des employés, casques sur les oreilles, décortiquent des tubes cathodiques pour en extraire les différents composants, indifférents au ballet des chariots élévateurs qui déchargent avec une dextérité étonnante congélateurs et lave-vaisselle provenant des déchetteries. Nous sommes ici sur la plate-forme de recyclage d'Envie 2e Nord, une entreprise d'insertion créée en 2006 par le groupe Vitamine T.

Cette année-là, une directive européenne rend obligatoire le recyclage de tous les déchets d'équipements électriques et électroniques. Une opportunité pour le groupe nordiste qui a déjà lancé, dix ans plus tôt, Envie Nord, une entreprise de rénovation et de vente d'électroménager. Après une étude de faisabilité, Vitamine T signe un partenariat avec Van Ganswinkel, spécialiste du recyclage en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

L'activité démarre en 2006, à Lesquin, près de Lille, dans un site de 14 000 m² laissé vacant par la fermeture du fabricant d'électroménager Selnor. Une partie des salariés licenciés, qui hier assemblaient réfrigérateurs et congélateurs, contribue aujourd'hui à les recycler. Au total, 216 salariés travaillent sur la plate-forme. Les deux tiers sont en situation de précarité, chômeurs de longue durée ou cumulant problèmes sociaux et personnels.

Collectés dans les déchetteries et chez les distributeurs au nord de Paris, les dé-



Un employé d'Envie 2e Nord récupère des déchets d'objets électroniques à des fins de recyclage.

Au total, 216 salariés travaillent sur la plate-forme.

chets arrivent par camions entiers pour être démantelés et transformés en matières premières : les mousses polyuréthanes sont utilisées comme combustibles dans les cimenteries; les plastiques recyclés en pare-chocs automobiles ou chaises de jardin; l'acier réutilisé dans les aciéries... Au total, plus de 85 % des composants

trouvent une seconde vie, au lieu d'être incinérés, ou pire enterrés au risque de polluer les nappes phréatiques.

Ce cercle vertueux correspond à la philosophie du groupe Vitamine T, très impliqué dans l'économie verte. « Notre principale préoccupation est de créer des emplois accessibles à des personnes très éloignées du travail », explique Jean-Yves Doisy, directeur général adjoint du groupe, chargé des nouvelles filières. Le "green

business" offre de grandes possibilités dans ce domaine. Mais pour demeurer compétitifs, nous devons être en avance sur la concurrence et donc investir constamment en recherche et développement. L'apport des finances solidaires nous permet de mener des recherches sur de nouveaux gisements. »

Dernier exemple en date, le développement d'une filière de recyclage des déchets d'éléments d'ameublement. Vitamine T a répondu à des appels d'offres pour le nord de Paris. Ce qui implique de fabriquer une nouvelle matière première à partir de panneaux de particules de bois. « Envie 2e Nord a engagé le programme de recherche et de développement avec l'École des mines de Douai, souligne Jean-Yves Doisy. L'aspect industriel est mené en partenariat avec deux in-

dustriels de la région. Cette filière permettra de retirer du circuit des matériaux polluants tout en créant des dizaines d'emplois. »

En concurrence avec les grandes entreprises présentes dans le traitement des déchets - qui, elles, n'ont pas les contraintes liées à l'insertion sociale, estimées à un surcoût de 11 % du budget de l'entreprise -, Vitamine T est condamnée à innover.

FLORENCE QUILLE

Cette coopérative construit des logements « éco-conçus » pour des personnes à faibles revenus

Habitats Solidaires redonne de l'énergie aux plus démunis

Les logements des pauvres ne doivent plus être des logements pauvres. Sur la base de cette profession de foi, les investisseurs solidaires dans l'habitat social participent désormais à la construction de bâtiments « éco-conçus », à la fois économes en énergie et bâtis avec des matériaux aussi respectueux de l'environnement que possible.

À Aubervilliers, dans un quartier pourtant marqué par la crise, Angela Zinga Nzumba est locataire avec ses quatre enfants d'un joli chalet en bois, construit par les Bâisseurs d'Emmaüs, avec Habitats Solidaires comme maître d'ouvrage. Arrivée d'Angola en 1999, cette réfugiée politique a d'abord navigué entre hébergement d'urgence, foyers et hôtels, en

région parisienne ou en province.

Puis, fin 2012, la mairie d'Aubervilliers l'a déclarée prioritaire pour un des deux chalets construits par des salariés en insertion, avec des palettes récupérées. Depuis, le centre communal d'action sociale de la ville renouvelle tous les mois son contrat d'hébergement, pour un loyer de 250 €. « Avec les enfants qui sont scolarisés sur place, nous sommes venus plusieurs fois voir le chantier, raconte Angela Zinga Nzumba. Je ne pensais pas pouvoir habiter une maison en bois à deux niveaux. Cet hiver, nous n'avons pas ressenti le froid, car les chambres sont bien isolées. Nous espérons rester encore un moment, même si on sait qu'il y aura d'autres familles après nous... »

Sur le même principe de résidences confortables à faibles loyers, Habitats

Solidaires va lancer en septembre 2013 une opération de 23 logements sociaux à Limeil-Brevannes, sur un terrain cédé par le diocèse de Versailles. « Nous allons construire un centre d'hébergement d'urgence, près des transports et des écoles, explique Bernard Baudry, du Secours Catholique du Val-de-Marne. Ce sera aussi un bâtiment à faible consommation, avec utilisation du solaire thermique, récupération d'eau et potager sur le toit. Nous voulons donner aux plus pauvres ce qu'il y a de meilleur, car il

« Nous voulons donner aux plus pauvres ce qu'il y a de meilleur, car il n'est pas normal qu'ils payent parfois plus cher en charges qu'en loyer ! »

n'est pas normal qu'ils payent parfois plus cher en charges qu'en loyer ! »

Ce projet, baptisé « Un toit, un avenir », a été élaboré par le Secours Catholique et Habitats Solidaires et pourra héberger 80 personnes, surtout des femmes et des enfants. « Il va coûter plus de 3 millions d'euros, détaille François Taconet, directeur général d'Habitats Solidaires. Le conseil régional et Amalia, un acteur important du 1 % logement, vont nous aider, mais notre action n'aurait pas pu démarrer sans l'appui des souscripteurs d'Habitats Solidaires. » Parmi eux, il y aura très bientôt le Secours Catholique, conscient que les besoins en logements sociaux de qualité sont encore très importants en Île-de-France.

ÉRIC LARPIN

Contre une caution de 1 €, cette entreprise loue et vend des gobelets dans des festivals français. Le consommateur peut repartir avec son verre, ce qui évite d'accumuler des déchets

Les gobelets solidaires d'Ecocup font carton plein

CÉRET (Pyrénées-Orientales)
De notre envoyée spéciale

Difficile, quand on regarde le succès actuel, d'imaginer que tout a commencé dans un garage, à Céret, dans les Pyrénées-Orientales. Alors qu'ils tiennent chaque année le bar de la fête annuelle du village, Emmanuel Torrent, Brice Buscato et Flavien Casellas, trois amis de longue date, ont l'idée, en 2005, de mettre en place un système de gobelets consignés en polypropylène, un plastique rigide recyclable. « Un verre contre une caution de 1 €, explique Brice Buscato. Ensuite, on lave les verres et on les réutilise. L'objectif est d'éviter les amas de verres jetables en fin de soirée. »

L'initiative est un succès : alors que, jusqu'ici, les concerts se terminaient par un sol jonché de verres en plastique, le public laisse désormais derrière lui un terrain d'une propreté étonnante. « Même nous, on ne s'y attendait pas. Ça dépassait nos espérances », se souvient Brice Buscato.

Ils créent une première association en 2006, puis la SARL Ecocup en 2008. Agent municipal, fonctionnaire et professeur de mathématiques, les trois amis placent leurs quelques économies dans l'achat de verres sérigraphiés et dans une machine à laver d'occasion. Si la démarche est d'abord écologique, le modèle économique se révèle imparable : bon nombre de festivaliers repartent avec le gobelet à l'effigie de l'événement.

Créés pour la petite bodega de Céret, les verres Ecocup débarquent dans les plus grands festivals du pays : Eurockéennes de Belfort, Solidays, férias... Les contrats se multiplient et le besoin de matériel se fait sentir... « Notre activité nécessite des investissements lourds, explique Emmanuel Torrent, PDG de l'entreprise. Nous avons donc sollicité le conseil régional, qui nous a orientés vers le réseau France Active. En mars 2010, nous



Flavien Casellas, Brice Buscato et Emmanuel Torrent avec les verres Ecocup, nés d'une démarche écologique.

avons obtenu un prêt de 100 000 € à des conditions avantageuses, ce qui nous a aidés à grandir sereinement. Sans ce soutien, nous aurions essayé de convaincre une banque, mais elle n'aurait sans doute pas pris le risque de nous suivre. »

Ce prêt leur permet d'acquérir deux nouvelles chaînes de lavage avec sécheuse. Leurs gobelets débarquent ensuite dans les bars du Stade de France, les tournées du chanteur M et du groupe anglais Muse, ou encore à la feria de Bayonne... où deux millions de verres sont écoulés en cinq jours, évitant ainsi la bagatelle de 40 tonnes de déchets. « Ecocup répondait à nos critères d'éligibilité, indique Willy Martija-Ochoa, chargé de mission pour le financement des entreprises solidaires à l'Airdie, membre du réseau France Active. C'est une entreprise d'insertion, qui œuvre pour le développement durable dans le cadre d'un vrai projet. Leur modèle économique est allié à un modèle social. »

Cinq ans après la création de l'en-

treprise, le chiffre d'affaires atteint 5,2 millions d'euros. Plus d'un million d'euros a été investi. Ecocup a évidemment quitté le garage d'Emmanuel Torrent, pour s'installer dans les locaux de l'ancienne cave coopérative du village. Elle possède également un entrepôt à Rennes et travaille avec cinq établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour le stockage et le lavage des verres.

Labellisée entreprise d'insertion, la société emploie également six personnes en insertion, en plus des 20 en contrat à durée indéterminée. Et si plusieurs entreprises se sont maintenant positionnées sur le même créneau, Emmanuel Torrent ne le voit pas d'un mauvais œil, au contraire : « Mon concurrent, c'est le verre jetable. »

YSIS PERCQ

Créés pour la petite bodega de Céret, les verres Ecocup débarquent dans les plus grands festivals.

TÉMOIGNAGES Ils ont souscrit des placements solidaires et nous expliquent pourquoi

« La cohérence avec mes valeurs humaines »

ANTOINE DUPONT
Salarié de Schneider Electric et souscripteur du FCPE Schneider Énergie

« J'ai souscrit au FCPE Schneider Énergie pour le plaisir de faire un acte solidaire. Cela constituait pour moi une alternative idéale aux fonds classiques, puisque cela me permettait d'épargner en cohérence avec mes valeurs humaines, et ceci dans le cadre de mon plan d'épargne entreprise. Aussi, j'ai pu utiliser ma participation pour investir sur ce fonds solidaire qui contribue à la lutte contre la précarité énergétique en France et favorise l'accès à l'électricité des populations rurales dans des pays en développement. Par ailleurs, le fait que ce fonds soit labellisé Finansol me rassure sur la bonne utilisation de mon épargne. »

« Des projets utiles à la société et à l'environnement »

CHLOÉ MICHOU
Souscriptrice du Livret Agir (Crédit Coopératif)

« Sensibiliser à la transition énergétique, appliquer des gestes simples au quotidien pour préserver l'environnement, parler de développement durable me semble essentiel, voire indispensable. Je suis de près les prises de parole de Pierre Rabhi et les actions du Mouvement Colibris, et ai eu envie de m'investir plus. J'ai ainsi pris la décision, il y a quelques mois maintenant, d'épargner solidaire pour soutenir une action qui me tient à cœur et répondant aux enjeux écologiques de demain. Aujourd'hui, je partage mes intérêts avec l'association Terre & Humanisme et participe au travers de mon épargne à des projets utiles à la société et à l'environnement. »

« Je me suis interrogé sur l'impact de ma consommation »

FRANCK BERNARD
Actionnaire de la foncière de Terre de Liens

« En revenant d'Espagne, j'ai pu constater un nombre incroyable de camions sur l'autoroute. Je me suis alors interrogé sur l'impact de ma consommation et plus particulièrement sur l'acheminement des produits nécessaires à mon alimentation. J'ai alors décidé de consommer "local". J'ai assisté, par ailleurs, à une réunion organisée par Terre de Liens sur la finance solidaire. Je suis désormais happé par ce projet qui nous a permis collectivement d'acheter une partie de la Ferme de Chalonne, située dans le nord de l'Isère. Enfin, je suis ravi de pouvoir orienter une partie de mes impôts dans des projets qui ont du sens. »

la Croix

Découvrez un site* réactif, clair, offrant une information de référence.

Retrouvez dans la rubrique « Solidarité », les initiatives les plus porteuses dans le domaine de la finance solidaire.

www.la-Croix.com

*Sur



Dès aujourd'hui, téléchargez l'application la-croix.com* pour iPhone, iPad et Android et suivez en direct toute l'actualité



Donnons du sens au quotidien

REPÈRES

LE LABEL FINANSOL

À travers le label Finansol, l'association entend participer à la promotion d'une économie plus équitable. Ce label Finansol distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire : actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques ou mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale.

Attribué par un comité d'experts composé de personnalités indépendantes, représentatives de la société civile, le label repose sur des critères de solidarité et de transparence. Il garantit le financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale qui ne pourraient être financées par les circuits plus classiques. Il atteste également l'engagement de l'intermédiaire financier de donner une information fiable sur le placement labellisé et les activités financées.

Il existe à ce jour 123 produits d'épargne solidaire labellisés Finansol.

FINANCE SOLIDAIRE ET ISR

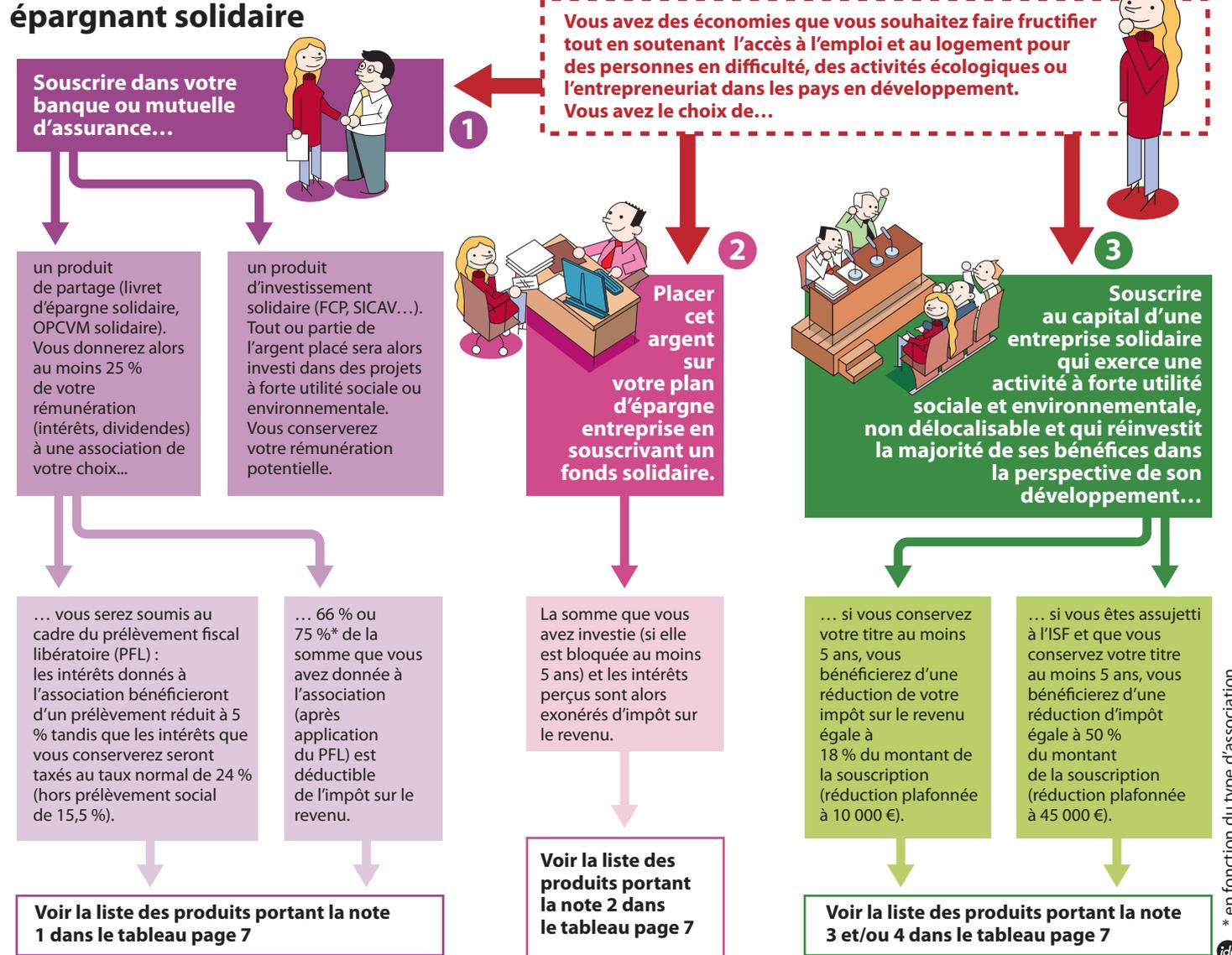
L'Investissement Socialement Responsable (ISR) désigne une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse en fonction de leur performance financière et d'une appréciation de leur comportement éthique, social et/ou environnemental. La finance solidaire repose quant à elle sur un degré d'engagement plus fort que dans l'ISR. Les activités financées ne sont pas cotées en Bourse et sont choisies en fonction de leur forte utilité effective en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable.

LES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Les entreprises solidaires produisent des biens ou des services ayant une forte utilité sociale et environnementale. Elles sont présentes dans le secteur du logement très social, de l'environnement, du financement de PME créatrices d'emplois (appelées alors financeurs solidaires) ou encore de la santé. Non délocalisables, elles réinvestissent majoritairement les bénéfices réalisés dans leur activité. Une partie de leurs ressources provient de l'épargne solidaire.



Trois possibilités pour devenir épargnant solidaire



Le tableau des produits d'épargne solidaire révèle que tous les grands réseaux bancaires ou mutualistes disposent d'au moins un produit labellisé

Sept nouveaux produits ont été labellisés en 2012

Cette année, 123 produits financiers ont reçu le label Finansol, contre 128 l'an dernier. Dans le détail, sept sont entrés et douze ont été « délabellisés », soit à la demande du promoteur, soit pour non-retour du dossier de contrôle, ou bien encore pour une non-conformité aux critères demandés. « Le principal motif de retrait est le défaut de promotion active du produit labellisé », souligne-t-on chez Finansol.

Les modifications apportées par le comité du label peuvent expliquer aussi les évolutions.

Désormais, pour être certifiées, les assurances-vie d'investissement solidaire doivent justifier qu'au minimum 5 % des actifs sont investis dans des activités solidaires. De même, Finansol impose maintenant que les actifs cotés des fonds « 90/10 » (c'est-à-dire la poche des 90 %) soient gérés de façon socialement responsable, donc selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Côté nouveaux produits, on trouve trois Fonds Communs de Placement (ou FCP : « Finance et Solidarité » et « Protect Solidaire » d'Amundi, « Reflex Solidaire » de CPR AM), la SICAV « Danone.Communités » gérée par Amundi, les actions de SPEAR (Société Pour une Épargne Active Responsable), le Contrat solidaire de Predica (groupe Crédit Agricole Assurances) et enfin les obligations associatives d'Acted.

Symbole de la percée de l'épargne solidaire, tous les grands réseaux bancaires ou mutualistes disposent aujourd'hui d'au moins un produit labellisé (le plus souvent un FCP).

Souscrire via son établissement financier

La gamme d'Amundi, la société de gestion du Crédit Agricole et de la Société Générale,

continue de s'accroître, avec la labellisation de plusieurs nouveaux fonds. Concernant les produits de partage, quelques établissements, comme le Crédit Coopératif et Amundi, ont choisi de faire évoluer leurs OPCVM vers des fonds « mixtes », qui cumulent don et investissement solidaire à hauteur de 5 à 10 % des actifs.

Souscrire via son entreprise

Après des années d'expansion, le nombre de nouveaux Fonds Communs de Placement d'Entreprise Solidaires (FCPES) a diminué. C'est le signe d'une certaine maturité du marché. Les établissements semblent d'ailleurs rationaliser leur gamme, en procédant à des fusions de certains fonds.

Souscrire au capital d'une entreprise solidaire

Créé en 2012, SPEAR est un nouvel acteur sur ce marché. Cette coopérative de finance participative apporte des capitaux, dans des conditions avantageuses, à des projets sociaux ou environnementaux. Cette forme d'épargne solidaire est en plein développement et « plusieurs projets sont en cours de labellisation », annonce Finansol.

SÉVERIN HUSSON

PROMO FRANCE INFO
(JEUDI MATIN)

ENTRETIEN CYNTHIA FLEURY, philosophe et psychanalyste

Pour la philosophe, le fourmillement d'initiatives citoyennes doit être soutenu, à un moment où l'échelle globale fait émerger un sentiment d'impuissance

«La question environnementale est une formidable occasion d'invention démocratique»

Les projets soutenus par la finance solidaire apportent-ils une réponse crédible à la crise ?

Cynthia Fleury : Il me semble primordial de soutenir ces initiatives. D'abord parce que, en protégeant des individus, en leur donnant du travail, en les relogant, en les aidant concrètement à transformer leur vie, elles préservent leur intégrité morale. Cette façon de créer du lien social permet de lutter contre le ressentiment. C'est essentiel pour la santé de la démocratie. Mais malheureusement, ce type d'initiative reste peu valorisé car mal mesuré par les indicateurs traditionnels, axés sur la performance économique pure. Ces projets doivent aussi être soutenus parce qu'ils sont souvent pionniers. Ceux qui les initient n'attendent personne pour s'engager. Leur démarche est aventureuse, innovante et pas donneuse de leçon. Elle affronte le réel, au lieu de se laisser guider par le système. Elle se nourrit de sciences, de conscience, d'éthique. D'une certaine manière, c'est l'opposé de la banalité du mal que Hannah Arendt caractérise par l'absence de pensée et l'obéissance.

En même temps, ces projets ne pèsent pas grand-chose...

C. F. : C'est vrai, ils ne peuvent, à eux seuls, renverser le système. Quantitativement, le résultat n'est pas encore là, mais qualitativement, leur apport est précieux. Ils inaugurent un seuil. Prouvent que, avec de la volonté, une stratégie à long terme, et un peu de moyens, on peut agir localement. C'est la résistance et l'inventivité, par nature, de « l'échelle humaine » face au simulacre du système. Tout cela est important à un moment où l'échelle globale fait souvent émerger un sentiment d'impuissance.

Comment peuvent-ils peser davantage ?

C. F. : Il leur manque des leviers qui se situent à un autre niveau. Il faudrait, par exemple, comme le souligne Gaël Giraud, une redéfinition de l'article 1832 du code civil, selon lequel le profit de l'entreprise est sa finalité et pas uniquement son moyen, au service d'une utilité sociale. Ou encore, travailler sur un différentiel équilibré des salaires, sur la responsabilité des actionnaires... Cela dit, on s'aperçoit que ces projets sont aussi des sources d'inspiration. Ils sont copiés, peuvent même servir à déclencher un déclic. Au départ ils paraissent isolés, semblent n'être



FLORENCE JOUBERT / MADAME FIGARO

Cynthia Fleury : «Qualitativement, l'apport de ces projets est précieux.»

qu'une goutte d'eau. Et progressivement, une sorte de sédimentation se produit et modifie un peu le rapport de force.

Comment expliquez-vous que la société civile se montre plus constante que les pouvoirs publics dans la prise en compte des enjeux environnementaux ?

C. F. : La conscience de la rareté des ressources est plus grande, c'est vrai, mais

il ne faut pas la surévaluer. Il reste de grandes différences entre les déclarations et les pratiques. Beaucoup de gens affirment être proches des préoccupations environnementales... mais avancent aussi des arguments économiques, de temps ou de confort pour justifier un acte non-écologique. Néanmoins la conscience qu'il existe une spirale négative entre dégradations environnementales, vulnérabilité sociale et la carence démocratique se construit.

Ces trois dimensions sont liées ?

C. F. : Les travaux d'Éloi Laurent le montrent clairement. Quand la gouvernance démocratique est défaillante, les politiques publiques préservant l'environnement manquent d'ampleur, ce qui renforce les inégalités sociales. Et l'inverse est également vrai : la vulnérabilité environnementale renforce la vulnérabilité sociale qui affaiblit la citoyenneté. On le voit avec le problème colossal, en train de surgir, de la précarité énergétique. Elle frappe en premier lieu les familles monoparentales, les retraités et le monde rural. On ne peut donc pas dissocier le juste, au sens de contrat social, de la question de l'accès aux ressources. Toute la difficulté est qu'il faut agir en même temps à tous les niveaux : local, national et global. C'est la gageure du moment. Souvent perçue comme un univers de contraintes, de restriction et de renoncement, la question environnementale est donc aussi une formidable occasion d'invention démocratique.

Y a-t-il aussi un lien entre solidarité et environnement ?

C. F. : Oui, il est à chercher dans le regard que l'on porte sur le monde. Le premier geste de la solidarité consiste à déployer un regard de vérité, de non-cécité sur « ce qui nous environne ». Il n'est donc pas surprenant que ce soient précisément les associations équitables et solidaires qui se sont prioritairement approprié la question de la relation à la nature. Elles le font dans un geste empathique global. La solidarité demeure le contraire de l'autisme intellectuel.

RECUEILLI PAR SÉVERIN HUSSON

REPÈRES

L'ASSOCIATION FINANSOL

- Créée en 1995, l'association Finansol a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance.
- Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion et mutuelles d'assurance.

- Pour contacter Finansol : 58, rue Regnault, 75013 Paris. Tél. : 01.53.36.80.60. Fax : 01.53.36.80.69. Courriel : contact@finansol.org Site Internet : www.finansol.org